



## **Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille**

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28

✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

**Syndicat - national - Indépendant  
de l'Enseignement du Second degré**

### **Report de la CAPA des professeurs certifiés consacrée à la promotion à la classe exceptionnelle et à l'accès à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle.**

Marseille, le 2 juillet 2020

L'administration vient de nous informer que la CAPA consacrée à la promotion à la classe exceptionnelle des professeurs certifiés et la CAPA consacrée à l'accès à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle des professeurs certifiés, initialement prévues le 3 juillet, sont reportées à la fin du mois d'août.

Dès que l'administration nous communiquera la date choisie pour le report, nous la publierons sur les pages de notre site internet consacrées à ces promotions.

#### **Les raisons du report.**

De nombreux chefs d'établissement, mais aussi des inspecteurs, n'ont pas rédigé l'appréciation littérale qui conditionne l'appréciation du Recteur et donc la promotion éventuelle.

Le *SIAES* dénonce régulièrement en CAPA et lors de ses interventions auprès des services du rectorat cette situation inadmissible qui pénalise parfois gravement les professeurs concernés. Cette situation, impensable il y a quelques années, tend à se généraliser à l'heure où le paritarisme vit ses derniers instants.

En communiquant les appréciations littérales des évaluateurs aux candidats avant la CAPA, le *SIAES* a permis à nombre d'entre eux de découvrir que le chef d'établissement ou l'inspecteur n'avait rien rédigé.

- 9 candidats du vivier 1 (sur 101) n'ont pas d'appréciation littérale du chef d'établissement.
- 5 candidats du vivier 1 (sur 101) n'ont pas d'appréciation littérale de la part du corps d'inspection.
- 118 candidats du vivier 2 (sur 832) n'ont pas d'appréciation littérale du chef d'établissement.
- 13 candidats du vivier 2 (sur 832) n'ont pas d'appréciation littérale de la part du corps d'inspection.

Sous la pression syndicale et hiérarchique, les évaluateurs qui n'avaient rien rédigé transmettent actuellement les appréciations littérales aux services du rectorat.

Le *SIAES* sera destinataire de documents préparatoires complémentaires de ceux déjà en sa possession.

Le *SIAES* informera ses adhérents et leur communiquera le résultat de la CAPA.

A l'instar des années précédentes, suite aux interventions du *SIAES* auprès de l'administration, des candidats rejetés à tort du vivier 1 par l'administration ont été réintégrés cette semaine. Il y a désormais 101 candidats au vivier 1.

Ce report peut mettre en difficulté les candidats du vivier 2 qui attendaient d'avoir connaissance du résultat de la CAPA pour demander le report de leur départ en retraite en cas de promotion (il faut 6 mois d'activité pour que l'indice soit pris en compte dans le calcul du montant de la pension civile). Nous rappelons qu'il faut être en activité le jour de la CAPA pour que le dossier soit examiné.

Le *SIAES* répondra aux questions de ses adhérents concernés et les conseillera.

Jean-Baptiste VERNEUIL pour l'équipe des commissaires paritaires certifiés du *SIAES*  
Anne-Marie CHAZAL - Hélène COLIN DELTRIEU - Franck ESMER - Fabienne CANONGE  
Virginie VOIRIN VERNEUIL - Thomas LLERAS - Jessyca BULETE - Jean-Baptiste VERNEUIL